

# Ensemble

## Construire la nouvelle école



centre-damien.com




Chers amis,

Comme chaque année, nous vous partageons quelques nouvelles des derniers mois à la Cité Saint-Damien.

La rentrée 2024 est lancée sur les chapeaux de roue. Le nouveau bâtiment d'accueil Kalawao ne désemplit pas ; construit derrière le potager, ses 10 chambres au confort simple permettent de loger des classes d'élèves venus quelques jours se ressourcer à la Cité St Damien. Nous avons conclu des partenariats avec plusieurs écoles de Cotonou qui viennent ainsi profiter des espaces verts. Au programme : découverte du potager, jeux au grand air et ateliers cuisine, loin des tumultes de la ville.

A l'école Saint-Damien, la rentrée s'est bien passée, avec des effectifs stables, de la maternelle au CM2. Cette année encore, le vendredi est consacré pour tous les élèves aux activités culturelles et sportives. En complément, le samedi, des ateliers basket, piano, batterie et théâtre sont proposés plus largement et rencontrent de plus en plus de succès. Deux fois par semaine, la bibliothèque jeunesse offre des temps de lecture et de découverte à tous les élèves.

Un des moments forts de cette année 2024 est sans conteste le séjour des 47 choristes Aluwasio au Bénin, dont une quarantaine a logé à la Cité Saint-Damien pendant 9 jours. Cette expérience, qui nous a permis de tester avec succès la robustesse de notre capacité d'accueil, s'est conclue par une journée festive à la Cité Saint Damien. Trois cent personnes ont participé à la messe célébrée par l'archevêque de Cotonou, au déjeuner et au concert des chœurs Aluwasio et Saint Charles Lwanga. Les élèves de l'école se sont également produits sur scène, en interprétant le chant **Toi et moi, dans la même histoire**, qu'ils avaient appris pendant les ateliers musicaux animés par les choristes. 

## Bulletin de don

Oui, je soutiens le Centre Damien de Molokai

Je fais un don de :

80€  120€  200€  Autre : .....

En ligne par carte bancaire :  
[helloasso.com/associations/centre-damien-de-molokai](https://helloasso.com/associations/centre-damien-de-molokai)

Par chèque libellé à l'ordre du Centre Damien de Molokai

Par virement IBAN : nous contacter

Je fais un virement automatique mensuel de ..... €

Quelque soit la modalité de votre don, un reçu fiscal vous sera adressé.

Bulletin à compléter, découper et retourner à :  
Centre Damien de Molokai,  
209 avenue Daumesnil 75012 Paris

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

CP - Ville : .....

E-mail : .....

L'année dernière, nous avons l'ambition d'ouvrir une nouvelle classe de maternelle dès ce mois de septembre. Cet objectif n'a pas encore pu être réalisé. En effet, il nous est apparu nécessaire de revoir les plans afin d'intégrer un futur développement de l'école sur plusieurs niveaux, et de prévoir une nouvelle cantine capable d'accueillir plusieurs classes en même temps (actuellement les déjeuners se prennent par roulement). Cela a également été l'occasion de faire certifier le plan de la nouvelle école afin d'assurer sa conformité aux nouvelles normes techniques applicables aux établissements recevant du public au Bénin.



Au mois de juin, nous avons eu la bonne nouvelle d'une aide de 30 000 euros de la part d'une fondation d'entreprise pour la construction de l'école maternelle, soit environ 15% du budget total. Nous avons encore besoin du **soutien de chacun d'entre vous** pour engager la construction du bâtiment de manière sereine.

Quelle que soit la forme de votre don (par HelloAsso, par chèque ou par virement), un reçu fiscal vous sera adressé, vous permettant de déduire 66% du montant de votre don de votre impôt sur le revenu.

Avec toute notre reconnaissance pour votre engagement à nos côtés, nous vous prions de recevoir, chers amis, nos sincères salutations.

Le Conseil d'administration de l'association Centre Damien de Molokai  
[contact@centre-damien.com](mailto:contact@centre-damien.com)



## Un geste solidaire, une réduction d'impôt !

Votre don est déductible de vos impôts à hauteur de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Ainsi pour 120 € de don, vous débourserez en réalité 40 € ; pour 500 €, vous débourserez 170 €.

Avec...

je finance...

120€

200 briques rouges

150€

une tonne de ciment

1600€

une tonne de fer